

Conseil de Quartier le compte-rendu

Marendiers

Réunion du lundi 11 mai 2015 – Groupe Scolaire



Corinne VINCENT,
co-présidente habitante



Amandine GAILLARD,
co-présidente élue



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Présence et échanges avec la Police Municipale

• **Rue Claude Farrère** : un conseiller évoque le stationnement gênant et considéré comme dangereux, de remorques de poids lourds, le long de la piste cyclable avec débordement sur celle-ci en raison d'une largeur de stationnement insuffisante.

• **Rue du Grisard, à hauteur du groupe scolaire** : les riverains constatent le stationnement récurrent d'un gros camion à cheval sur le trottoir, à la hauteur du groupe scolaire Honoré de Balzac.

• **Rue du Grisard**: il est rappelé que des voitures continuent de stationner à cheval sur le trottoir sur la section sise entre la place Favard et la rue Jules Ferry, le long du contresens cyclable.

• **Rue Flaubert** : le sens interdit n'est pas respecté depuis la rue Gustave Courbet. Cette incivilité routière semble dangereuse au niveau du croisement des deux rues.

• **À l'intersection Chemin de Saint Martin et rue Rolland Garros** : le panneau de signalisation routière a été percuté et n'est plus visible. Les services de la Ville interviendront rapidement.

• **Des riverains du collège Boris Vian** signalent que les élèves ont pris l'habitude de ne plus attendre sous l'abri bus et se regroupent plus bas vers les maisons. Ces regroupements peuvent occasionner à certains moments des nuisances. Il est rappelé que les services de la Ville ont adressé une demande au Sytral et au Grand Lyon, pour que cet arrêt soit déplacé, sans succès jusqu'à présent. Les conseillers de quartier seront tenus informés.

• **Interrogé par les habitants** sur la question de savoir si la police municipale pouvait intervenir le dimanche, l'adjoint à la sécurité confirme qu'à terme il y aura bien des équipages le dimanche avec une très large amplitude horaire. Il précise que la possibilité d'organiser une visite du Centre de Supervision Urbaine pour les conseillers de quartier est actuellement à l'étude.

➤ Reconduction du dispositif de sécurité au parc du fort: positionnement de la Ville

Le cadre de la police municipale précise que le dispositif de prévention sur le site du Fort sera reconduit durant l'été 2015 tel qu'il existait les années précédentes, à savoir la mobilisation d'une société de surveillance, les passages réguliers du gardien du Fort, l'intervention de la police municipale et plus précisément de la brigade motorisée. Monsieur le Maire confirmera ces dispositions dans un courrier officiel adressé aux riverains.

➤ Information sur une nouvelle expérimentation de l'autorisation des barbecues

Une visite sur site avec Monsieur le Maire, des élus et services municipaux, vers la nouvelle entrée du Fort, a eu lieu le 6 mai dernier, en présence de la coprésidente habitante du conseil de quartier. La Ville a décidé de reconduire durant l'été 2015, l'expérimentation amorcée en 2014. Il est précisé que l'espace dédié aux barbecues sera légèrement réduit et positionné au plus

près de la zone de jeux et encore plus loin des habitations riveraines. La signalisation et la surveillance seront renforcées. Le conseil de quartier tient à rappeler qu'il est très réservé sur cette expérimentation et rappelle sa position initiale, à savoir l'interdiction des barbecues dans le parc du fort.

➤ Bilan de l'action «Droits et responsabilités» au Collège Boris Vian et perspectives

Le coordonnateur prévention de la délinquance de la Ville rappelle que cette action a été mise en œuvre il y a trois ans, avec une mobilisation exemplaire des partenaires (Ville, conseil de quartier, association de juristes, collège, groupes scolaires élémentaires du secteur). Deux conseillères de quartier sont très investies dans cette action depuis le départ et contribuent à sa réussite. Cette année, 138 collégiens de classe de 6^e et 75 élèves de CM2 ont été impliqués dans cette démarche sur des séances de travail allant de 1 heure pour les CM2 à 1h30 pour les collégiens. L'intervention des délégués de classe de 6^e devant les CM2, qui a été proposée cette année, a été très appréciée. Ce lien est à renforcer et les participantes indiquent qu'il serait pertinent de profiter de la formation des délégués de classe, en début d'année, pour les sensibiliser à cette action. Le travail engagé avec les CM2 est prometteur. Le conseil de quartier se dit très attaché à ce projet et souligne sa bonne orchestration par les services de la Ville; la tâche la plus délicate et la plus prenante étant l'articulation des agendas de tous les partenaires. Le collège est très favorable à la pérennisation de ce dispositif de prévention. Pour la suite, il serait intéressant de regarder comment impliquer d'autres conseils de quartier.



➤ Point d'information sur l'installation des nouveaux compteurs d'eau

Le service Eau du Grand Lyon va installer de nouveaux compteurs à eau chez chaque particulier dans le cadre du déploiement de la télé relève. L'intérêt pour l'utilisateur est d'avoir une facturation sur les consommations réelles et non plus estimées. Pour l'exploitant, la gestion à distance permet de gagner du temps sur les modifications de contrat et la détection des fuites par exemple.

➤ Demande de communication sur les règles de tri

À la demande d'un conseiller de quartier qui a participé à la visite du centre de tri de Rillieux la Pape, qui a été très instructive sur les manières d'améliorer le tri à son domicile, un document de communication édité par la Métropole est remis à chaque conseiller. Les membres du conseil de quartier pensent qu'en termes de communication/information les messages peuvent être améliorés pour que chaque usager fasse bien la même interprétation des consignes qui sont données. Cette préoccupation sera évoquée avec la mission développement durable de la Ville.

➤ Proposition d'implantation d'un jardin de poche rue Flaubert : étude de faisabilité

La Métropole a été interrogée sur la possibilité de créer un jardin de poche rue Flaubert, sur du domaine public, en vue de neutraliser une zone de stationnement non autorisée. Un avis négatif a été rendu.

➤ Demande d'intervention sur la voirie

• **Repositionnement des quilles rue du Puits Vieux et chemin de la Bruyère:** la demande doit être précisée pour qu'une intervention soit déclenchée au niveau de la Métropole.

• **Amélioration du cheminement piéton rue Cuvier:** la demande d'aménagement d'un cheminement piéton sécurisé rue Cuvier a déjà été formulée il y a cinq ans. À l'époque, les riverains s'y étaient opposés car cela nécessitait de mettre la rue en sens unique.

La problématique demeure et la solution préconisée également puisque le profil en travers de la rue ne permet pas de conserver un double sens et de créer un cheminement sécurisé pour les piétons.

➤ Point sur le tableau de bord :

Le référent au sein du conseil de quartier, en charge du suivi du tableau de bord signale que beaucoup de demandes ont été traitées; il remercie à nouveau le travail effectué par le service Démocratie locale.

➤ Informations Mairie :

• **Retour sur le nettoyage de printemps 2015 et perspectives 2016:** La date retenue pour cette manifestation, à savoir le premier jour des vacances scolaires n'a pas permis aux structures de proximité, de se mobiliser. Néanmoins, les familles ont répondu présents et 400 personnes ont participé cette année. Il faut noter la très forte collecte de verre : 1,5m³, notamment dans le quartier, chemin Henri Chrétien, à proximité des Pives. La chasse aux trésors organisée avec le concours des écoles, des structures de proximité, et de la mission développement durable a rencontré beaucoup de succès auprès des plus jeunes et sera encore améliorée l'an prochain. L'édition 2016 est prévue pour le samedi 2 avril.

• **Programme du festival culturel 2015 :** La Ville lance en 2015 le festival Music en Ciel. Ce festival mettra en avant les manifestations organisées dans les différents quartiers et s'articule autour de trois temps forts, les 3, 4 et 5 juillet où se produiront successivement Théodore, Paul et Gabriel, trio féminin pop-rock, et Ben l'Oncle Soul, le roi français de la soul, sur la place Ferdinand Buisson, puis Natalia Doco, argentine à la voix solaire, dans le parc du château à l'occasion d'un pique nique musical qui clôturera le festival.

• **Actualité du dossier Maison de Santé Pluridisciplinaire et Universitaire à Bel Air:** Madame VIDAL, Kinésithérapeute et praticienne associée au projet de MSPU retrace l'historique du dossier. Le projet s'inscrit dans une approche territoriale, dans le cadre d'une réflexion entre professionnels

de la santé, élus, service politique de la Ville et Centre Communal d'Action Sociale, pour la création de cet équipement sur le quartier de Bel Air. Son objectif est de maintenir une offre médicale répondant aux besoins des habitants. Le projet se différencie d'une maison médicale avec des gardes à différentes périodes. La MSPU est un équipement fonctionnant 5 jours sur sept, avec un projet de soins partagé entre professionnels, avec une dimension universitaire offrant de belles perspectives en termes d'installations de nouveaux libéraux. L'association de préfiguration de la MSPU est en négociation avec la Ville pour le montage du projet.

• **Point d'étape sur le déploiement de la fibre optique à Saint-Priest:** Monsieur le Maire a de nouveau rencontré les dirigeants régionaux de SFR et Numericable. En termes de déploiement 6500 prises seraient éligibles à ce jour. Suite au rachat de SFR par Numericable, la nouvelle stratégie du groupe est la suivante :

- là où il y a du câble coax de Numericable, la fibre ne sera pas déployée; à l'inverse la fibre sera déployée là où il n'y a pas de coax.
- Quand il y a du coax celui-ci sera réhabilité voire modernisé.

À terme, toute la ville devrait être équipée soit en fibre optique soit en coax. SFR et Numericable ont conscience des difficultés rencontrées sur certains quartiers où aucun des deux équipements n'existe. Les attentes des habitants sont relayées par la Ville. Des accords entre ORANGE et SFR sont en cours de finalisation, et l'ARCEP autorité de régulation, veille à l'avancée des discussions. Une nouvelle réunion avec la même configuration se tiendra à nouveau avant mi juillet.

• **Permanence Ambroisie :** Une personne chargée de coordonner des actions sur la commune a été recrutée par la Ville. Il s'agit de **Madame Bénédicte Tarrare** qui est joignable de **8h30 à 11h30 du lundi au vendredi au 0472234843** ou par courriel à **ambroisie@mairie-saint-priest.fr**

VILLE DE SAINT-PRIEST ▶

Contact mairie "Conseils de quartier" :
Vanessa Lemazurier
Tél. : 04 72 23 49 40
Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest
Service Démocratie locale
Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina
69800 Saint Priest

Le Conseil de quartier «Marendiers» c'est...

Corinne Vincent, co-présidente habitante
& Amandine Gaillard, co-présidente élue.

17 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

BIED Marie Odile, **BLANCHEMANCHE Caroline**, **COCHET Philippe**,
D'AGOSTINI Marie-Hélène, **DERKAOUI Mohammed**, **DURAND Pierre**,
GHARBI Semïn, **GUILLAUD Monique**, **LE NIR Michel**, **PONTIER Jean-Louis**,
PREVOST Bernard, **RAMLA Linda**, **TOFFANIN Hervé**, **VERISSEL André**,
VINCENT Corinne, **VITO Michel**, **ZAMBARDI Stéphane**.

